

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 88 (2000)

Heft: 1438

Artikel: Femme illustre : Christine de Pizan

Autor: Moreau, Thérèse / Pizan, Christine de

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-281746>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



J.B.A. 1227 Carouge
Janvier 2000/Numéro 1438

En cas de non distribution
retourner à

Femmes en Suisse
Case postale 1345
1227 Carouge - GE

0003882

BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE ET
UNIVERSITAIRE
SERVICE DES PERIODIQUES
1211 GENEVE 4



**Christine de Pizan:
une historienne
au XIV^e siècle**

«Je, Christine de Pizan» écrivait celle qui fut la première femme à vivre de sa plume

dans la littérature française. Elle fut même mandatée par le duc de Bourgogne pour écrire l'histoire officielle de son défunt frère. Ce sera l'un des premiers ouvrages historiques de langue française: *Les Faits et Bonnes Mœurs du Roi Charles V le Sage*.

Christine de Pizan est née à Venise en 1364 ou 1365. L'écrivaine nous apprend dans *La Mutation de Fortune* que si Thomas Pizanno, conseiller de Venise, voulait un fils mâle qui fut son héritier et si lui et sa mère l'engendrèrent d'un commun accord, son épouse voulut avoir une femelle à elle semblable et décida donc de créer une fille qui serait le parfait portrait «fors le sexe» de son époux.

Christine à la cour

Christine a deux ans quand le roi Charles V invite toute la famille Pizan à vivre à la cour de France. Thomas sera non seulement son médecin astrologue mais un membre du Conseil privé. Christine a quinze ans quand Thomas lui choisit pour époux Étienne de Castel qu'il fait également entrer à la chancellerie royale. Étienne fut l'un des secrétaires du roi, ses collègues les frères Col, Jean de Montreuil, seront les adversaires de Christine lors de la Querelle du *Roman de la Rose*. C'est vraisemblablement à la chancellerie royale, en travaillant aux côtés de son mari en tant que copiste, que Christine apprit cette calligraphie cléricale qui fera sa fierté d'écrivaine. Christine et Étienne vivront dix ans à la «cour d'hyménée» et auront une fille et deux garçons.

Les malheurs de Christine

En 1380 s'ouvre pour Christine la porte des infortunes, le roi meurt, puis Thomas en 1387 et en 1389 Étienne. Christine écrit qu'elle aurait voulu mourir pour rejoindre celui qu'elle aime mais il lui faut désormais faire vivre ses enfants, sa mère, une nièce et toute une maisonnée. Elle va alors mettre à profit son héritage social et intellectuel. Bien en cour, elle est la chambrière de la reine Isabeau de Bavière qui, de par la folie

de son époux Charles VI, sera régente du royaume. La légende veut que pour se consoler, Christine se soit mise à la poésie: «seulete suy et seulete vueil estre». En 1402 elle réunit en un volume ses poèmes. Elle crée son scriptorium, emploie des copistes (femmes), au moins une «peintresse».



Féministe avant l'heure

Pour Christine, le féminin ne sera pas une simple technique de vente. Car dans la thématique courtoise de sa poésie, elle met en scène des sujets tels que l'inconstance des hommes, leur manque de loyauté et s'en prend à la séduction mensongère. Femme seule, devant travailler, elle prend conscience de la vulnérabilité, de l'inégalité des femmes. Elle est la victime de la calomnie, du regard, du mépris des hommes: «Mon Dieu! Combien de paroles importunes, de regards grivois, combien de plaisanteries grasses...» Elle se fait donc avocate, la championne des femmes, rédige *La Cité des dames*, *Le Livre des Trois Vertus*, *Le Livre de la Paix*, *Les Faits d'armes et de chevalerie*, *La Lettre à la Reine*, *La Lamentacion sur les maux de la France*, *Le Dittié de Jeanne d'Arc...*



Ses écrits renforcèrent et légitimèrent le pouvoir féminin: c'est ainsi qu'en 1513 Marguerite de Hollande, régente de

Hollande, reçoit de la ville de Tournai six tapisseries de haute lisse intitulées «*La Cité des Dames*» Élisabeth I d'Angleterre aura dans sa chambre des tapisseries identiques. Lorsqu'en 1431, des hommes (d'église et de pouvoir) firent brûler Jeanne d'Arc comme sorcière et relapse, Christine devait déjà être morte car nous n'avons rien d'elle sur la mort de Jeanne.